L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 9 DECEMBRE 1885.

Théâtre de l'Opéra.

Hier soir, a eu lieu la première représentation des *Cloches de Corneville*, au milieu d'une foule énorme, qui avait bravé le mauvais temps pour entendre la troupe d'opérette dans une nouvelle pièce. Le succès a été complet. Chacun des artistes a voulu se surpasser dans cette circonstance.

Mmes Reine et Caisso ont enlevé les applaudissements de toute la salle, ainsi que MM. Reine, Géraison et Lefèvre. Ce dernier a eu les honneurs du bis dans le 3ème acte.

Le succès des *Cloches de Corneville* ne cède en rien à celui de la *Mascotte* ; le second confirme le premier.

Aujourd'hui, en matinée, *Le Procès Veauradieux*, avec M. Chamonid.

On peut retenir les places d'avance au magasin Grunewald. Prix d'entrée, 50 sous; troisièmes, 15 sous.

Jeudi et samedi soir, les *Cloches de Corneville*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 9 décembre 1885.—Température — Légères pluies, vents changeant à l'ouest et au nord précédés de vents du sud, baromètre plus élevé, suivi de temps plus froid.

Température du 8 décembre 1885

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	64	14
Midi.....	69	20½
3 P. M.....	69	20½
6 P. M.....	68	20

Nlle-Orléans, 8 décembre 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	48	Nashville, Tenn...	56
Augusta, Geo.....	59	Pittsburg, Pa.....	31
Savannah, Geo.....	65	Cairo, Ill.....	41
Mobile, Ala.....	65	Davenport, Iowa...	21
Montgomery, Ala..	61	Dubuque, Iowa....	19
Vicksburg, Miss..	71	Keokuk, Iowa....	22
Galveston, Tex....	71	La Crosse, Wis....	13
Indianola, Tex....	76	St-Louis, Mo.....	40
Shreveport, La....	71	St-Paul, Minn....	12
Corsicana, Tex....	49	Leavenworth, Kan.	23
Chattanooga, Tenn	50	Omaha, Neb.....	14
Cincinnati, O.....	40	Yankton, D. T....	16
Louisville, Ky....	55	Key West, Fla....	76
Memphis, Tenn....	57	Nlle-Orléans La...	71

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

J. T. Elliot à Mlle L. E. Trépagnier.
A. Taureeg à Mlle T. Karpeles.
F. Dupré à Mlle M. E. Haggerty.
A. Badon à Mlle E. C. Torre.
Chas. A. Washington à Mlle L. Hornton.
J. Duran à Mlle X. Tridger.
John A. Murphy à Mlle J. Murphy.
Wm Albert à Mlle K. Heller.
H. Stroll à Mme M. Schroeder.

Naissances.

Mme Joseph Roche, une fille.
Mme F. Mellan, une fille.
Mme A. J. Malone, un garçon.
Mme J. F. Miller, une fille.
Mme L. E. Pittmann, une fille.
Mme Wm Kent, une fille.

Décès.

Mme Veuve Mary Clay, 56 ans, 484 rue Laurel.
John Oscar Egana, 44 ans, 140 rue Dauphine.
W. H. Packwood, 37 ans, 473 rue South Franklin.
Charles Lewis, 9 jours, rue Piété, près Claiborne.
Marie Lévêque, 15 heures, 13 rue Colombus.
Morris Beebe Keep, 2 ans et 5 mois, 236 Avenue de la Louisiane.
Frederick F. Salnuié, 58 ans, 211 rue Dauphine.
Mme Veuve Mary Molery, 96 ans, 296 rue Baronne.
Moses Hopkins, 60 ans, rue Toulouse, entre St-David et l'Avenue Carrollton.
Frances Ann Kent, 15 ans, 139 rue Josephine.
Lottie Williams, 64 ans, 141 rue South Liberty.
Tenen Johnson, 37 ans, paroisse Jefferson.
Raoul D'Aquin, 3ème ans, Jackson.
Adèle Antoine, 11 ans 2 mois et 8 jours, 76 rue Annette.
Florence Maregny, 2 ans et 6 mois, 231 rue Orleans.
William Tanner, 60 ans, Dorgenois, près Commune.
Joseph F. Weber, 17 mois, coin Hôpital et Broadway.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

D. B. Blachley, Cedar Rapides, Iowa; B. C. Blachley, Chatt. Tenn; C. E. Newfield, Boston, Mass; F. Lewis, Cincinnati, Ohio; W. Fenney, Little Rock, Ark; J. Igoe, Hot Springs; W. L. Batman, Morgan, Texas; G. P. Miller, Columbus, Texas; Mlle Hicks, Columbus, Texas; S. H. Black, St. Louis, Mo; E. H. Ball, Jackson, Miss; Jos. Sargent, Chicago; B. L. Smith, Cincinnati; J. Freeman, Louisville, Ky; Chas. T. Rendall, R. H. Windhall, Hugh March et femme, Peter Hall, Wm. Keong, M. J. Sullivan, Pat. Shea, Wm. Nattie Fox, Joseph Nelson, Chas. T. Rose, King, B. Pat of Kids Co; F. Salty, Kansas City; Robt. Gosch, Ste Marie, Edgar Smith, Frank Hamilton et femme, Chas. Hamilton et femme, Mme B. Toupe, R. Pottevent, Mississippi; J. J. Show, N. Y. New York; Mme Wilson et fille, Bardtown, Ky; J. Hunstock, Paris; J. F. Kent, Mlle Kent, Louisiane.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auditeur des aliénations :

H. et E. Klein à Mme veuve M. Martin, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bassin, Thalie et Erato.....$2,250

Mme S. B. Beusgre à T. D. Young et al., trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Magasins, Notre-Dame et Girod..$6,200

Succession Chas Prager à Jean Baptiste Magnard, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Félicité, Franklin, St-André et Remparts..$3,000

Jean B. Magnard à Mme veuve Chas Prager, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Félicité, Franklin, St-André et Rempart s..$3,000

Julien Hardouin à Alfred Hardouin, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et Broad.....$500

Une veuve Edward Scannell à Henry Carstens, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Peter, Valette, Chestnut et Patterson.....$1,600

Cour civile de district. — L'Etat de la Louisiane va la Banque Nationale Whitney.—Séquestration demandée d'une somme de $3,400 déposée dans ladite banque au crédit de M. Powell. Le demandeur allègue dans sa pétition qu'en juin 1884 le défendeur s'est érigé et percepteur de taxes de la paroisse East Carroll était coupable de malversation, et que peu de temps avant son décès il avait retiré cette somme de la banque Whitney, possédant l'agence de cette banque, et l'avait déposée à la banque ici en cause.

A. J. Rillieu vs James Cannon.—Appel interjeté.

Les successions de Thomas Finn et de James Hughes ont été ouvertes hier.

Judah Chandler contre ses créanciers — Jugement, marchand de charbon, fait que ses affaires sont languissantes par suite de la stagnation du commerce et demande un sursis à ses créanciers. Son actif est de $270,68; son passif, de $3755. Une assemblée de ses créanciers aura lieu en l'étude de R. P. Dixon, notaire.

John Rykoski vs George E. Lacaze—Succès exécutoire.

Dans l'affaire de Martin del Escobal contre ses créanciers, la banque du Peuple est mise en demeure de présenter à la cour le tableau des comptes déposé chez elle par Jno V. Micolo, syndic provisoire.

Cour du recorder Davey.—Henri Williams, accusé d'attaque à main armée sur la personne de John Brown, comparaîtra devant le tribunal le 16 de ce mois.

James Lawrence, sous l'inculpation de vagrance et de bris de paix, sera conduit en cour le 12 du même mois.

Manuel Davis, pour violation de l'ordonnance municipale 6109me, a dû payer une amende de $10 ou subir 20 jours de réclusion.

Marie King, Elizabeth Murphy et Marie Sutton sont des femmes de mauvaises mœurs ; elles se sont données en spectacle sur la voie publique et ont, chacune, payé une amende de $10.

L'enquête relative au meurtre de Chas. Davis sera ouverte lundi prochain.

Une plainte de blessure est déposée contre Alice Brown.

Cour du recorder Burthe.—Hiram Burns ; infraction à la loi qui interdit le jeu à ciel ouvert : $10 d'amende.

Henri Laplace, accusé d'ivresse et de bris de paix, a payé une amende de $5 pour se faire relaxer.

Henri Hurley, accusé de conduite tapageuse et de vulgarité de langage a été condamné au paiement d'une amende de $20.

Joe Dumas s'est avoué coupable de port d'arme cachée et a été envoyé devant la cour criminelle.

Echos de l'Hôtel-de-Ville.—Le Maire a reçu hier de nombreuses communications de tous genres. Une d'elles, de M. Louis Luderlach, signale à son attention le mauvais état d'un poteau de téléphone devant sa demeure, Magazine street, 168, mettant en péril la vie des passants. Une autre de ces communications, de M. B. Sembre, prie le chef de ses autorités municipales d'ordonner l'enlèvement d'une énorme pièce de bois qui, depuis quatre mois, gît au bord du ruisseau devant son magasin, fréquent sujet d'inconvénient pour les dames, et dans certains cas leur rendant difficile l'accès de son magasin.

Le suppléant du chef de la sûreté, M. Reynolds, a été requis hier par le maire, de prohiber le colportage rue du Canal, surtout dans l'îlet compris entre les rues Dauphine et Bourbon, où les promeneurs sont nombreux.

Conseil municipal. — Le conseil de ville s'est réuni, hier soir. Le comité du budget a présenté son rapport. Après lecture, la discussion a été renvoyée à la prochaine réunion. Après avoir réglé quelques affaires de peu d'importance, le conseil s'est ajourné.

Bureau de police—Le caporal Cooper, rapporte qu'hier, vers deux heures de l'après-midi, un homme de couleur, du nom de Nick Rachmader, âgé d'environ 26 ans, faisant partie de l'équipage de la goëlette "Shamerock", ancrée dans le Vieux Bassin, près de la rue Galvez, est tombé du haut du mat de misaine du bâtiment. On a téléphoné immédiatement l'ambulance, mais elle est arrivée trop tard, le malheureux avait rendu le dernier supir.

Election—Samedi dernier, le Club "Enterprise" a procédé à l'élection annuelle de ses officiers.

Ont été élus à l'unanimité :
Président, Charles F. Herder Jr, réélu;
Vice-Président, A. A. Barley ;
Secrétaire, Edward S. Morphy Jr., réélu ;
Trésorier, Campos Rocher, réélu.

Le Club "Enterprise" doit donner bientôt un bal par invitation.

Election.—La Compagnie de pompiers Echelles No 4 s'est réunie hier soir, dans la salle ordinaire de ses séances, pour procéder à l'élection annuelle de ses officiers. Ont été élus :

Président, Wm LeMonnier ;
Vice-Président, A. M. Aucoin, réélu ;
Foreman, Alex. Pujol, réélu ;
1er Assistant Foreman, Jos. Béranger ;
2me Assistant Foreman, Ben Bruneau ;
Secrétaire, P. Henry Lanauze, réélu ;
Trésorier, Ferd. White ;
Assistant Grand Marshal, E. D. Terrebonne ;
Délégués à la F. C. A., Jules A. Bonnafond, P. A. McIntyre, réélu, Alex. Pujol, réélu.
Sous-Délégués, F. P. Calleja, Guy Gardner, Geo. W. O'Donnell.

Nous remercions la Compagnie de la sérénade dont elle nous a gratifiés dans la soirée.

Une execution prochaine—Le nègre John Alexander, qui a tué sa femme il y a quelques mois, à Alger, sera pendu, vendredi prochain, dans les murs de notre prison de paroisse. Déjà Alexander se déclare prêt à expier son crime. Hier ou le jour avant, il a reçu la visite de tous ses parents, et leur a dit qu'il affronterait la mort avec ce courage que donne la religion. La foi lui est venue tout d'un coup ; il en rend grâce au ciel, car c'est cette foi qui le fait accepter avec résignation son trépas. Alexander a attendri sa famille jusqu'aux larmes en lui parlant du bonheur qui l'attend au delà de l'échafaud.

Au bagne pour la vie.—Pat Engan, Jue., qui, il y a une semaine à peine, était trouvé coupable pour la seconde fois de l'assassinat de George K. Blake, a été condamné hier, à la réclusion perpétuelle par le juge Roman. Avant le prononcé de sa sentence, le criminel a demandé qu'il lui soit permis d'adresser des remerciements à l'avocat qui a si habilement, si consciencieusement pris sa défense, à la Presse entière qui a gardé le silence le plus absolu sur sa seconde mise en jugement, aux gardiens de la prison, qui, par leurs bons traitements ont rendu moins cruelle sa captivité, au juge enfin, qui a présidé avec tant d'impartialité aux débats de son procès.

Egan a terminé sa petite improvisation avec des accents émus. Il a, une dernière fois, protesté de son innocence, déclarant qu'il n'était pas "assassin d'intention" (sic). Et maintenant, à-t-il dit, il ne me reste plus qu'à vous entendre, Monsieur le juge, prononcer ce terrible arrêt qui me séparera à tout jamais d'un père, d'une mère, qui m'aimant du *home*, qui m'éloignera d'amis chers, qui me fera mourir au monde.

Accident.—Hier soir, un des commis de la grocerie de M. Edgar Gomez, coin Toulouse et Bourgogne, est tombé du haut d'une échelle où il mettait en ordre des marchandises et s'est cassé le bras droit. Il a été transporté chez lui rue Dumaine. Son nom nous est resté inconnu.

La demande en grâce de Pat Ford et John Murphy.—L'avocat Auguste Bernau a présenté, hier, au Bureau des Grâces une pétition dans laquelle il demande que la peine de mort dont ont été frappés Pat Ford et John Murphy, soit commuée en un emprisonnement à perpétuité. Voici les arguments présentés par l'avocat :

Ma conviction est que, sinon en droit, du moins en équité, Pat. Ford et J. Murphy auraient droit à une nouvelle audition de cause. La cour en a jugé autrement et appliqué strictement la loi; mais le Bureau des Grâces n'est pas tenu à n'écouter que les témoignages ; il doit aller plus loin.

Personne n'ignore que la Presse de la Nouvelle-Orléans a exercé une grande influence sur le public et porté son influence sur le jury avant les débats : il est sûr que l'opinion aurait pu influer de telle sorte qu'aucun juré habitant la paroisse ne pouvait garder la parfaite impartialité, nécessaire pour rendre un arrêt.

Il est de coutume, depuis quelque temps, dans nos cours criminelles, d'incriminer, pour mépris de cour, tout juré qui, se présentant devant elles, déclare qu'il a une opinion toute faite sur le procès qui va être débattu et qu'aucun témoignage ne l'en fera changer.

Par conséquent, plus d'un juré a pu se trouver forcé, d'un côté, de servir pour échapper à la prison ; de l'autre, de condamner les accusés sous la pression de l'opinion publique, peut-être même, par crainte d'être victime de la violence. On ne peut oublier que les jurés, dans le premier procès, ont été obligés de s'esquiver par la porte de derrière, et que la cour était entourée d'une multitude qui menaçait de leur faire un mauvais parti.

Les jurés de la seconde affaire n'auraient pas ce qui s'était passé. Pouvaient-ils conserver leur impartialité ? N'étaient-ils pas sous le coup de la crainte ?

Je conviens avec la Cour Suprême que les journaux n'exprimant que les opinions individuelles de leurs rédacteurs ; mais on sait quel effet produisent ces articles sur le public. Ils l'enflamment, ils l'exaspèrent, chacune de ces élucubrations circule dans les masses et finit par influencer, par former l'opinion ; elle peut ainsi décider de la vie, non seulement d'un homme, mais d'une nation.

Les témoins de la défense, ou, du moins, la plupart d'entr'eux, étaient accusés de parjure et ont témoigné sous le coup de cette accusation.

La poursuite a ainsi privé les accusés de leurs moyens de défense. La demande qu'ont faite ces derniers d'ajourner le procès, jusqu'à ce que leurs témoins ne fissent plus sous le poids des charges dont ils étaient l'objet n'est pas déraisonnable. Le refus qu'on leur a opposé peut être légal; mais c'est là assurément une triste légalité que les condamnés aient commis le crime de meurtre, soit. Mais là n'est plus la question devant vous. Il s'agit de savoir s'ils ont des droits à la clémence.

La loi de nos jours n'a plus pour but de venger la société, mais de la protéger. Il y a longtemps qu'on n'applique plus la torture ni la peine de mort à tout délit.

Aucun des deux condamnés n'est un criminel endurci. Il n'y a pas de nécessité de leur ôter la vie pour protéger la société. On doit consulter les antécédents d'un condamné et prendre en considération sa conduite passée, dans l'exercice de la clémence.

C'est après tout, le premier crime des condamnés ; il n'y a aucune nécessité de verser leur sang et l'on n'a pas le droit de choisir tel ou tel individu pour victime, pour en faire un exemple et terrifier les autres.

Les jurés dans cette affaire n'ont pas jugé convenable de condamner à mort le principal coupable, celui qui a médité le crime dont ces deux hommes sont accusés. Il n'y a aucune raison pour que le bureau des grâces laisse envoyer à la mort des complices, quand les jurés eux-mêmes ont trouvé bon de commuer la peine due à Tom Ford, en un emprisonnement à vie.

C'est le peuple après tout qui a crucifié le Christ, le peuple qui a demandé le sang de St Paul, quand Rome lui permettait de se faire entendre de nouveau, pour échapper à la vindicte populaire.

Si ces deux hommes avaient été exécutés sommairement, immédiatement après le meurtre, on n'aurait peut-être pas eu grand regret à exprimer; mais ils ont fait appel à la cour, ils ont demandé à être jugés, et ils doivent l'être avec l'impartialité qui est le premier devoir de la justice.

Cette impartialité, exempte de toute prévention, on ne la leur a pas accordée ; ils ont donc droit à une commutation de sentence.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.—A midi et demi, réunion de l'Association des Commissaires.

Concerts par l'orchestre du Prof. D'Aquin.

1 heure (Palais du Gouvernement.)

1—Ouverture "Martha"..... Flotow
2—Valse "Les Syrènes"... Waldteufel
3—Souvenirs de la guerre..... Beyer
4—Pot-pourri "La Mascotte"..Audran

2 h. 15.

(Music Hall, Main Building.)

1—Ouverture "La Gazza Ladra"..Rossini
2—Valse "Sérénade espagnole"...Metra
3—Pot pourri "Le Trouvère"..... Verdi
4—Grand Galop Final..... Stassny

5 heures et quart.

1—Marche "Aux Flambeaux" ..... Meyerbeer
2—Ouverture "La Muette de Portici" ..... Auber
3—Fantaisie "Le Mikado".....Sullivan
4—Grand galop final..... Gungl

Avis—Vu le mauvais temps, la 1ère représentation des *Derniers Jours de Pompéii*, par le professeur Pain, a été remise à jeudi soir.

Fête des collèges américains—Des invitations ont été envoyées aux présidents des collèges et des institutions de la ville, avec prière de se joindre au comité des cérémonies, au quartier général de l'Exposition, 72, rue St-Charles, aujourd'hui, mercredi, à 4 heures de l'après-midi.

Les gradués des universités de Virginie, Harvard, Yale et autres collèges sont également invités à cette séance.

—La Direction fait de grands préparatifs pour la Fête de la Nouvelle-Orléans, —New Orleans Day—elle espère lui donner beaucoup d'éclat

L'Orchestre de l'Exposition prépare un programme spécial ainsi qu'un grand Concert qui aura lieu, à midi.

Les cérémonies commenceront par un discours de peu de durée que prononcera l'hon. J. R. G. Pitkin. C'est aussi le jour d'ouverture de la galerie d'art, admirablement arrangée et ornée par M. Wendell Stanton Howard, commissaire de la section d'art.

A 3 heures, courses.

Deuxième concert à 6 heures du soir.

A 7 h, et demie.

Seconde représentation des Derniers Jours Pompeii.

Divertissement pendant la journée et la soirée.

Le Creole Day. — On fait de grands préparatifs pour la Fête Créole —Creole Day— qui doit avoir lieu le 4 janvier.

A une réunion des Dames et Messieurs représentant la population créole, un comité de deux cents (moitié dames, moitié messieurs) a été nommé pour en régler les préparatifs ainsi que les cérémonies.

La population Créole de la Nouvelle-Orléans compte 75,000 âmes et celle de l'Etat de la Louisiane, environ 300,000.

Outre la Fête à l'Exposition, il sera organisé des excursions dans les différentes parties de l'Etat.

Toute personne inscrite sur la liste suivante est priée, sans autre notification, de se présenter au Washington Artillery Hall, jeudi, 10 décembre, à 7 heures et demie, en vue de prendre les mesures pour la célébration de cette fête.

Sa Grandeur Mgr Leray, Rév. Père Hubert, Rév. E. C. de la Morinière, Rév. Mignot, Rév. Père Dan, Rév. Père Fally, Rév. Père Pompilien, Rév. Père Dumas, Rév. Père Subileau, Rév. Père Chapuis (St. Vincent de Paul), Juge Edward Bermudez, Juge F. P. Poché, Juge Alfred Roman, Juge L. André Burthe, Gén. G. T. Beauregard, Hon. C. Gayarré, Hon. J. V. Guillotte, Hon. Ed. White, Dr Alfred Mercier, Numa Dufour, Placide Camange, Armand Capdeville, Wm. C. C. Claiborne, Chas. T. Soniat, col. L. J. Freneaux, Ferdinand Kleiger, G. W. Nott, Paul Foucher, Théodore Bulsson, Dr A. de Roulles, Jules Aldige, Pierre Lasaux, Edouard Villeré, P. E. Théard, Ernest Ernest Mittenberger, Jules Pujo, Joseph B. Lallande, Peter Labouisse, Carl Kohn, J. A. Chalaron, Dr J. F. Rodie, Dr F. Cauchemar, Adolph Scheller, col. G. Legendre, col. R. F. Vinet, J. Martin Villavaso, Armand Davanzat, Pierre Davanzat, T. Honoré Doussan, Alfred Delaviger, Pierre Pouts, J. Numa Augustin, Chas. F. Claiborne, Paul D'Abzac, Baldazzo y Topete, Eugène Soniat, Leonce Bullionde, J. A. Hincks, S. F. Lewis, Edward Jouvelot, Joseph Garfield, F. M. Kerr, W. Hyatt, L. A. Adam, W. J. Warrington, J. T. De Mult, Emile Grunzel, Henry Bacon, Alfred Kornegay, Jules Métayé, Leon Cousins, Albert Forstall, Ambroise Lapice, G. O. Vallette, Geo. Theard, Alfred Duhlis, Gustave Duhlis, Joseph Duhlis, Gustave D'Aquin, Arthur Roman, P. P. McGhee, D. Foucher, Théo. Guyot.

Mme Eugène Soniat, Commissaire et Présidente ; Mme S. B. McConnico, Mme John W. Glenn, Mme V. Forstall, Mme Chas. Gayarré, Mme J. A. Hincks, Mme F. M. Kerr, Mme L. Delhomme, Mme W. H. Hyatt, Mlle E. Coirou, Mme G. P. Nelms, Mme Geo. W. Logan, Mlle L. Lange, Mlle L. D. Nicholls, Mlle J. Pichot, Mlle B. Alpuente, Mme J. E. Jewell, Mme L. A. Adams, Mme Chas. Ducros, Mlle G. Ducros, Mme Eugène Mouton, Mme Geo. Denis, Mme Mme Eugène Mouton, Mme Geo. Denis, Mme Armand Davanzat, Mme Armand Capdeville, Mme Joseph E. Jarvis, Mme Chas. Claiborne, Mme Gustave D'Aquin, Mme Jules Duhlis, Mme Chas Fagot, Mme J. H. Borde, Mme J. Murphy, Mlle C. Surgy, Mme L. Surgy, Mme Ed. Derazges, Mme Joseph Bayle, Mme Wm Bogel, Mme Dr Smyth, Mme Henry Bayon, Mme Paul Capdeville, Mme Jules Aldige, Mme Horatio Lange, Mme John Pollock, Mme Jules Tricou, Mme Chas Philippi, Mme Dr De Paul, Mlle Louise Philippi, Mme Alfred Grima, Mme Ferdinand Lange, Mme Frank Minor, Mme Chas Janvier, Mme Ernest G. Coppens, Mme Blanche Gallier, Mme P. Canonge, Mme F. E. Theard, Mme Ferd. Servatz, Mme Dr Tricou, Mme Dr Castellanos, Mme A. Brigham, Mme Mme John Stevenson, Mme John Denegre, Mme Jas Denegre, Mme J. Bonzon, Mme Chas Mouton, Mme Dr Pennington, Mme Dr Newbold, Mme Mme Wendell, Mme H. L. Cusachs, Mlle M. Farrar, Mme D. Foucher, Mme J. M. Villavaso, Mme Wm. C. C. Claiborne, Mme G. de Marigny, Mme G. de Marigny, Mme Geo. H. Braughlin, Mlle Louise Braughlin, Mlle Julie Braughlin, Mme Emile Legendre, Mlle Cornélie Livaudais, Mlle Odile Livaudais, Mme Ernest Villeré, Mlle Blanche Duchêne, Mme Ernest Mittenberger, Mme Jules Livaudais, Mme Dr Lacaze, Mme Amédée Forstall, Mme Chas. E. Schmidt, Mme Edmond Soniat, Mme Alfred Roman, Mlle C. Claiborne, Mlle J. E. Claiborne, Mme Archibald Montgomery, Mme Henry Lanaux, Mme L. Estorges, Mlle A. Pauger, Mme Numa Augustin, Mme James Thibaut, Mlle Rosny, Mme Dr Jas Mitchell, Mme Mittenberger, Mme John H. Lallande, Mme Lydia Parker, Mlle Mary Barnett, Mme Leonce Bullionde, Mme Wendell Duval, Mme John B. Lafitte, Mme Alexandre Boisseau, Mme Edgard Dupont, Mme Chas. Lafitte, Mme Eugène Rivers, Mme Gardes, Mme Alfred Lanaux, Mlle Delphine Kendall, Mme Jas De Buys, Mlle Marie De Buys, Mme Mr Leon, Mme Geo. Gelpi, Mme Belton Richardson, Mme Edmond Breaux, Mme Emile Legendre, J. A. Quintero, Mme Dr A. Mitchell, Mme Baldwin, Mme Mark Quail, Mme Paul, Mme Anatole Forstall, Mlle Louise Dronet, Mme Chas. Claiborne, Mme E. Benoudiz, Mme Dr Alfred Mercier, Mlle Corinne Dronet, Mme Arthur Roman, Mlle Ida Roman, Mme Mathilde McGhee, Mme Geo. Purvis, Mme Adolphine Carriere, Mme Ernest Ferrier, Mme Peter Labouisse, Mme Hartshorne, Mme Chas. Crawford, Mlle C. Para, Mlle E. Ducros, Mme Ambroise Lapice, Mlle Eugénie Lavie.

Paragraphes. — Hier, vers une heures de l'après-midi, un blanc du nom de F. Rush, demeurant rue Sixième, No 117, s'est fait sauter la cervelle, chez lui, avec un pistolet du calibre 32. On ignore la cause de ce suicide. Le malheureux laisse une veuve et 7 enfants. Le coroner a été averti.

—Hier soir, vers 5 heures 40 minutes, les officiers Cohen et Teen ont arrêté un nègre du nom de Bob Williams, autrement appelé Charley Green, en compagnie d'Isabelle Wilkinson, également de couleur. Isabelle accuse Williams de l'avoir assaillie, avec intention de la tuer.

—Le caporal Trouard a rapporté, hier soir, qu'une femme blanche, du nom de laquelle il n'a pu s'assurer, est morte subitement au coin des rues Bellechasse et Tchoupitoulas. Elle mendiait au moment, où elle a été frappée de mort ; elle était évidemment sous l'influence de la boisson. Le coroner a été notifié et le corps, transporté à la station centrale.

La Liberté :

Nous avons annoncé la formation, à la Chambre, d'un groupe de députés qui se préoccuperaient d'affranchir leurs votes de la servitude politique, et d'examiner les questions au seul point de vue de l'intérêt général du pays. C'est une sorte de conjonction des centres, car les adhérents, provieneut naturellement de la droite et de la gauche. Cette tentative est honorable ; elle répond à un besoin que nous avons signalé et à un désir que nous avons maintes fois exprimé. Un pareil groupe peut, dans certaines occasions, faire incliner le plateau de la balance, mais il ne saurait exercer une influence décisive. On peut dire de la Chambre actuelle ce que l'on disait autrefois du Parlement de Paris : "Ce grand corps noir a tant de têtes qui ne sont pas du même poids" que l'on ne peut pas espérer d'y voir dominer la sagesse.

Le *XIXe Siècle*, de Paris, apprend que des troubles assez graves ont eu lieu à Fort-de-France, Martinique.

Les faits les plus regrettables se sont produits pendant trois jours. Des rixes ont eu lieu, le sang a coulé. Enfin on a brûlé en effigie, sur la place du Marché, M. César Lainé, le candidat qui combattait M. Deproge, aux cris de : "A bas l'argent ! Vive l'honneur !"

Le maire de Fort-de-France, si populaire encore il y a quelques jours, que l'on voulait inscrire son nom en lettres d'or sur le frontispice du nouveau marché, a été hué.

On craint de nouveaux et graves désordres.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en av 1882.
Bureau 185 rue Gravier.
Capital.....$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Payes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON.....Président
LOUIS BARNETT.....Secrétaire
MAURICE STERN.....Vice-Président
15 février—1 an 4 p

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 8 déc—Toutes les Puissances représentées à la conférence monétaire latine, signeront aujourd'hui le traité.

ANGLETERRE.

Naufrage.

Londres, 8 décembre—La barque allemande "St. Bernhard", commandée par le capitaine Methlig, et partie de New-York en destination de Hambourg, s'est perdue dimanche dernier, devant Langeroog, un îlot de la mer du Nord. Les vagues ont jeté une partie de sa cargaison sur la plage. Pas de nouvelles de son équipage.

Dublin, 8 déc—A l'ouverture des assises de Munster, le juge a dit que le nombre et la gravité des crimes en Irlande devenaient alarmants, et que le gouvernement devait s'en émouvoir et aviser à leur suppression.

Londres, 8 décembre — A 3 heures, hier soir, on savait que 324 libéraux, 245 conservateurs et 75 nationalistes avaient été élus.

Une rumeur prétend que Lord Salisbury s'est démis de ses fonctions de *Premier*, mais cette rumeur semble sans fondement.

Londres, 8 déc—Les indications sont que les élections donneront à la coalition des Tories et les Parnellistes une majorité de 10 voix sur les libéraux. La majorité des libéraux sur les parnellistes seuls est de 72 voix.

ASPAGNE.

Madrid, 8 déc.—La reine-régente signera demain un décrêt amnistiant tout ceux qui ont commis des délits politiques : journalistes et autres.

Les exilés aussi seront pardonnés, sauf les chefs militaires coupables de rebellion ; mais ceux-ci pourront faire appel à sa clémence de la souveraine. Les poursuites contre la Presse seront abandonnées et les journalistes mis hors de prison.

Madrid, 8 décembre—M. Canovas Del Castillo, ex-premier ministre, s'est déclaré ouvertement l'adversaire du premier ministre Sagasta, et cela, à cause des alliances récentes formées avec le général Dominguez.

Des députés conservateurs et les sénateurs se réuniront demain chez M. Canovas.

La reine Christine a donné une audience à ce dernier et lui a fait don de l'épinglette en diamant que portait le roi Alphonse.

TURQUIE.

Constantinople, 8 déc—Naydek Pasha a accepté la mission auprès du prince Alexandre de l'aider de ses conseils à conclure un traité de paix avec la Serbie et la Bulgarie.

Perat, 8 déc—Col. Milanovie, l'envoyé serbe, est parti porteur de la réponse du prince Alexandre au roi Milan, repoussant les propositions de paix de la Serbie.

Belgrade, 8 déc—Le roi Milan a télégraphié à la reine Nathalie que le délai de 18 heures s'est écoulé dans lequel le prince Alexandre devait répondre aux propositions de paix qui lui étaient faites par la Serbie. Le *Goat* dans une note à la Porte, admet la suzeraineté du Sultan sur la Bulgarie.

WASHINGTON.

L'Hôpital Garfield.

Washington, 7 décembre—Le 15 et le 16 de ce mois, il se donnera une fête *Kettledrum*, au profit de l'hôpital Garfield, fête qui sera brillante et dont le produit sera fructueux. Mme Logan en est la présidente ; elle en dirige conséquemment les préparatifs. Bien des gens se méprennent sur la destination de l'hôpital Garfield, croyant qu'il a été fondé pour honorer la mémoire de celui dont il porte le nom. Erreur. C'est une institution créée au profit des besogneux, et son utilité ne saurait être niée.

Washington, D. C. 8 déc—Le délégué, M. Caine, a reçu hier un télégramme ainsi conçu :

Salt Lake City : A l'Honorable John L. Cain, Chambre des Représentants, à Washington, D. C.

Nous apprenons que l'on a dit au Président Cleveland qu'il y avait à craindre un soulèvement ici des Mormons ; que la vie et la propriété des légatifs étaient en danger et que la présence sous ici des troupes pouvait conjurer ce danger. Le conseil de ville a ouvert une enquête et invité les autorités fédérales et militaires ainsi que toute personne bien renseignée à nous communiquer ce qu'elles savaient à ce sujet. Nous pouvons déclarer que ce dire est erroné. Une compagnie d'artilleurs est arrivée ici ce matin de Omaha et d'autres troupes sont cantonnées aux environs de la ville pour nous protéger au besoin contre toutes hostilités. Veuillez faire savoir au Président la vérité ; dites-lui que les troupes et question sont purement imaginaires, et que l'envoi de troupes parmi nous était de toute inutilité. Le calme règne partout en ville et les habitants n'ont aucune crainte d'être molestés.

E. JAMES SHARP,
Maire de Salt Lake City.

Washington, D. C., 8 décembre—La treizième convention annuelle de l'Association de la Salubrité public s'est ouverte ce matin ici, sous la présidence de M. le Dr James A. Reevis, de Wesling, Virginie Occidentale. Tout d'abord, 125 messieurs ont été reçus membres de l'association. Le secrétaire du Bureau de Santé de Lansing, Michican, a lu un fort intéressant traité sur le choléra, renfermant de curieuses statistiques sur les ravages du fléau à Calcutta, dans l'Inde, de l'année 1865 à l'année 1884, et citant les rapports météorologiques durant cette période.

Le Dr. Baker a cédé la parole au Dr. Salmon, qui, ini, a traité la question du virus du choléra chez les porcs.

L'honorable Erastus Brooks, de New York, a dit qu'il convenait d'envisager la question sous ses deux aspects, comme l'ut et sanitaire, et a rappelé les lois en France et en Allemagne prohibant l'importation du porc américain dans ces deux pays.

L'Association a adopté une résolution invitant les chambres législatives de chaque Etat à défendre, pour la protection du peuple, la vente des viandes gâtées.

Chambre.

Le caucus républicain de la Chambre est composé comme suit : Cannon, Illinois, rapporteur ; Ryan, Ills., Hepburn, Iowa ; McKinley, Ohio ; Burrows, Michigan ; Bingham, Pennsylvanie ; Hiscock, New York ; Dingley, Maine ; Rice, Massachusetts ; Gaff, Virginie occidentale, et Joseph McKenn, Californie.

La mort de Reuben L. Ellwood, ex-représentant de l'Illinois, a été annoncée hier à la Chambre, par son successeur, M. Hopkins ; et, comme témoignage de respect à la mémoire du défunt, la Chambre s'est ajournée à 3 heures 15.

Sénat.

M. Beck a proposé hier un projet de loi tendant à rendre à certaines personnes les privilèges dont les priye le 14me amendement à la Constitution des Etats-Unis ; aussi, pour autoriser le payement des droits de Douane en billets *legal tender*.

Perdus dans les glaces.

Bismarck, Dak., 7 déc.—La rivière Missouri s'est glacée devant la ville hier ; et aujourd'hui, un certain nombre d'Indiens qui essayaient de la traverser à pied, à cinq milles au Nord, ont éprouvé un accident : la glace se rompant sous leurs pas. Trois d'entr'eux se sont noyés. Une des femmes allait, elle aussi, se noyer, lorsque son mari est arrivé à son secours. Mais celui-ci, trahi par ses forces, a disparu sous les glaces.

Guerre aux sirènes de la Société.

St Paul, Minn., 7 dec.—Il s'organise dans le moment parmi les dames les plus connues de Minnéapolis, une société qui aura pour but de faire châtier par les tribun